



Ethos Engagement Pool

Thèmes et principaux résultats 2012

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 140 caisses de pension et fondations d'utilité publique suisses. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère.

La Fondation est propriétaire de la **société Ethos Services SA** qui assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises, ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés.

Pour permettre aux personnes privées de bénéficier des prestations et de prendre part aux activités d'Ethos, la Fondation a lancé en juin 2012 l'**association Ethos Académie**. Cette association sans but lucratif réalise des activités de sensibilisation dans le domaine de l'investissement socialement responsable, notamment à travers l'organisation de conférences et débats, le financement d'études et le soutien à l'exercice des droits de vote d'actionnaires.

www.ethosfund.ch
www.ethosacademie.ch

Signatory of:



Avertissement

Ce rapport d'engagement a été réalisé sur la base du dialogue mené avec les sociétés, ainsi que d'informations recueillies auprès de sources accessibles aux investisseurs et au public en général. Malgré de multiples vérifications, l'information ne peut être certifiée exacte. Ethos Services ne prend aucune responsabilité sur l'exactitude des données publiées.

© ® Ethos 2013

Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet du consentement de la Fondation Ethos. Toute citation doit s'effectuer avec l'indication de la source.

Photos : Keystone, Gettyimages, Heiner H. Schmitt. Imprimé sur « RecyStar », 100% à base de vieux papiers sans azurant optique. 14.02.2013



TABLE DES MATIÈRES

ETHOS ENGAGEMENT POOL	4
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	5
Conseil d'administration	6
Système de rémunération	7
Assemblée générale des actionnaires	8
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	9
Codes de conduite	10
Reporting environnemental et social	11
Changement climatique	12
Gestion durable de la chaîne d'approvisionnement	13
SOCIÉTÉS ANALYSÉES	14
ETHOS ENGAGEMENT POOL : MEMBRES	15

ETHOS ENGAGEMENT POOL

Thèmes du dialogue

Gouvernement d'entreprise

- Composition et fonctionnement du conseil d'administration : compétences, indépendance, diversité et disponibilité des membres, existence et composition de comités spécialisés ;
- Politique de rémunération des instances dirigeantes : transparence et structure, compétences des actionnaires ;
- Organisation et fonctionnement de l'assemblée générale : communication et contenu du procès-verbal de l'assemblée générale, introduction du vote électronique.

Responsabilité environnementale et sociale

- Codes de conduite : adoption, publication et mise en œuvre par les sociétés cotées ;
- Reporting environnemental et social ;
- Reporting sur la stratégie des entreprises face au changement climatique ;
- Chaîne des fournisseurs : prise en compte de la responsabilité environnementale et sociale tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Engager le dialogue avec les sociétés est une exigence pour tout investisseur à long terme. Le dialogue direct avec les instances dirigeantes des sociétés a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise, ainsi qu'à leur responsabilité environnementale et sociale, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Cette démarche est d'autant plus efficace lorsque plusieurs actionnaires parviennent à se réunir pour engager conjointement le dialogue avec les sociétés. C'est dans ce but qu'Ethos et plusieurs caisses de pension ont créé en 2004 l'Ethos Engagement Pool (EEP). Ce groupe de caisses de pension suisses s'est donné pour objectif de mener un programme de dialogue avec les 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse.

Sauf mention contraire, les statistiques et les graphiques présentés dans ce rapport portent exceptionnellement sur 99 sociétés pour l'année 2012 (100 sociétés pour les années précédentes). En effet, la société Bank Sarasin a été rachetée par le groupe Safra dans le courant de l'année 2012 et il a été convenu que les actions de la banque seraient radiées de la Bourse suisse. La société a donc été retirée de l'univers d'analyse de l'EEP en 2012.

A fin 2012, l'EEP comptait 87 membres (page 15) qui gèrent une fortune de près de 120 milliards de francs, dont environ douze milliards de francs en actions suisses, soit environ 1% de la capitalisation boursière des actions cotées en Suisse.

Les thèmes de dialogue sont définis annuellement par les membres de l'EEP et portent sur des sujets de gouvernance, ainsi que de responsabilité environnementale et sociale. En fin d'année, un rapport détaillé sur les activités et les résultats du dialogue est publié par Ethos à l'intention exclusive des membres de l'EEP. De plus, par souci de transparence et pour donner un signal au marché, Ethos publie le présent résumé.

Les activités menées dans le cadre de l'EEP sont entièrement financées par les contributions des caisses de pension membres. Les honoraires sont calculés en fonction de la valeur des actions suisses détenues par chacun des membres. Ethos n'a aucun mandat et ne reçoit aucun financement de la part des entreprises comprises dans l'univers de dialogue, ce qui permet de garantir son indépendance.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ethos engage systématiquement le dialogue sur la composition et le fonctionnement du conseil d'administration, qui sont des facteurs-clés d'une bonne gouvernance d'entreprise.

En matière de composition du conseil, les éléments suivants sont importants :

- Compétences adéquates et complémentaires des membres du conseil ;
- Indépendance suffisante ;
- Diversité (notamment représentation féminine) ;
- Disponibilité des administrateurs ;
- Renouvellement du conseil.

Le renouvellement régulier du conseil est un élément clé de sa composition. Les sociétés devraient donc être transparentes sur leur plan de succession et le processus de sélection des candidats au conseil.

Le dialogue vise également la composition et l'indépendance des comités-clés (audit, rémunération et nomination) du conseil d'administration.

Amélioration de l'indépendance du conseil d'administration

L'indépendance du conseil est aux yeux de nombreux acteurs un élément clé pour le bon fonctionnement de celui-ci. Au niveau mondial, les codes de bonne pratique recommandent que les conseils soient suffisamment indépendants quelle que soit la structure de l'actionnariat. C'est pourquoi ce thème continue d'être central dans le dialogue qu'Ethos mène avec les sociétés, non seulement auprès des sociétés avec actionnariat dispersé, mais aussi dans les sociétés avec un actionnaire familial ou de référence.

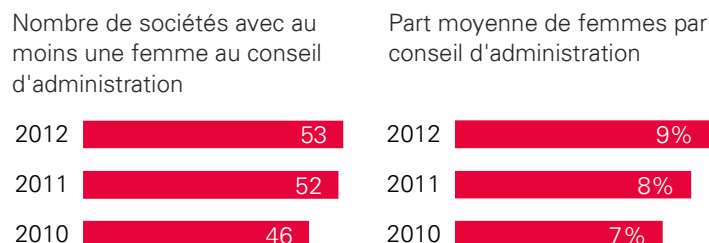
Part moyenne d'administrateurs indépendants par conseil



Progression encore timide de la présence des femmes au conseil d'administration

Malgré une prise de conscience générale sur la disparité hommes-femmes dans les échelons supérieurs de la hiérarchie, les femmes y restent toujours très minoritaires. Pourtant, de récentes études ont démontré que les sociétés qui comptent des femmes dans des postes de direction ou au sein du conseil d'administration ont une performance supérieure aux autres sociétés. Depuis 2011, Ethos engage le dialogue à ce sujet avec les sociétés cotées, les encourageant à mettre en place une réelle politique de promotion des femmes à des postes exécutifs. Les sociétés sont de plus en plus réceptives au dialogue mené par Ethos et treize d'entre elles ont nouvellement élu des femmes au sein de leur conseil en 2012.

Présence de femmes dans le conseil d'administration



SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION

Les options versées aux administrateurs n'ont plus la cote

L'attribution d'options aux administrateurs non-exécutifs constitue un risque important de conflits d'intérêts. L'arrêt des plans d'options et leur remplacement par des plans d'actions constitue un pas décisif vers la bonne pratique pour la rémunération du conseil d'administration. Depuis plusieurs années, Ethos insiste auprès des sociétés pour qu'elles cessent d'attribuer des options au conseil d'administration. Les progrès en 2012 sont marquants car 6 des 20 sociétés qui continuaient à attribuer des options ont cessé de le faire, alors que d'autres sociétés ont annoncé à Ethos qu'elles arrêteraient de verser des options prochainement.

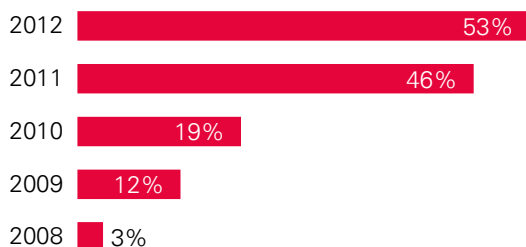
Pourcentage de sociétés n'attribuant plus d'options aux administrateurs non-exécutifs



Say on Pay en progression

Après 5 ans d'engagement, plus de la moitié des 100 plus grandes capitalisations suisses proposent le vote consultatif du rapport de rémunération par l'assemblée générale. Comme le peuple devra voter sur l'initiative Minder le 3 mars 2013, il y a de grandes chances que les sociétés n'ayant toujours pas introduit un vote consultatif préfèrent attendre le résultat de la votation.

Pourcentage de sociétés qui proposent un vote consultatif du rapport de rémunération des instances dirigeantes



Depuis 2007, Ethos engage le dialogue avec les 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse sur le sujet des rémunérations des instances dirigeantes. Ce dialogue vise des améliorations sur trois niveaux :

- Transparence du système de rémunération du conseil d'administration et de la direction générale ;
- Structure des rémunérations du conseil d'administration et de la direction générale ;
- Compétences en matière de rémunérations.

Grâce au travail systématique et dans la durée de l'Ethos Engagement Pool, des progrès significatifs continuent d'être réalisés par un grand nombre de sociétés, toujours plus ouvertes au dialogue.

Le 3 mars 2013, le peuple se prononcera sur l'initiative Minder « contre les rémunérations abusives ». Que l'initiative soit acceptée ou non (dans ce dernier cas le contre-projet parlementaire entrera en vigueur), les actionnaires vont à l'avenir voter sur les rémunérations. Comme l'expérience du Say on Pay volontaire l'a démontré, un tel vote pousse les sociétés à améliorer la transparence et la structure des rémunérations, afin d'éviter des votes négatifs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Les investisseurs institutionnels sont actionnaires d'un grand nombre de sociétés. Il ne leur est pas possible d'assister systématiquement aux assemblées générales des sociétés en portefeuille. La plupart du temps, ils exercent leurs droits de vote par le biais du représentant indépendant désigné par la société, ou en votant sur des plateformes électroniques.

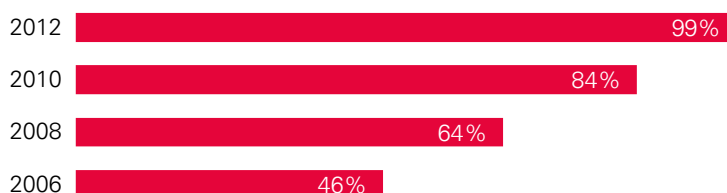
Il est cependant indispensable que les actionnaires puissent être mis au courant des sujets débattus et des questions posées en assemblée générale, ainsi que des résultats précis des votes. C'est pour cela que l'Ethos Engagement Pool a décidé de demander aux sociétés de publier le procès-verbal de l'assemblée générale avec le décompte précis des voix sur leur site internet.

Le 3 mars 2013, le peuple devra se prononcer sur l'initiative Minder. L'issue du vote sera déterminante en matière d'organisation de l'assemblée générale. En effet, si l'initiative est refusée par le peuple, le contre-projet parlementaire entrera en vigueur. Contrairement à l'initiative, le contre-projet prévoit la transmission sous forme électronique du procès-verbal avec le décompte précis des voix aux actionnaires et sa publication sur le site internet des sociétés.

Publication des procès-verbaux sur Internet : Objectif atteint

Suite au dialogue mené par Ethos depuis plusieurs années et aux lettres envoyées en décembre 2011 aux présidents des sociétés qui ne publiaient toujours pas le procès-verbal sur Internet, la quasi-totalité des sociétés publie maintenant le procès-verbal de leur assemblée générale sur leur site internet.

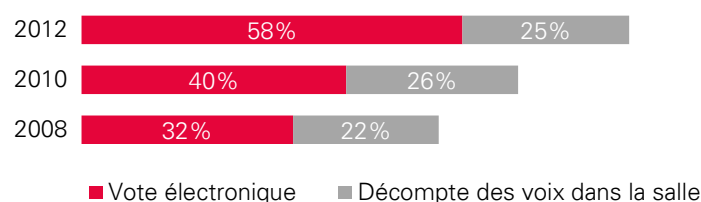
Pourcentage de sociétés publiant le procès-verbal de l'assemblée générale sur Internet



Le décompte des voix se généralise

La publication du décompte précis des voix dans le procès-verbal tend à se généraliser, ce qui est indispensable pour permettre aux actionnaires d'évaluer l'accueil réservé aux propositions soumises au vote, en identifiant les sujets controversés. Afin d'y parvenir, davantage de sociétés recourent au vote électronique. Ce système permet un décompte immédiat et précis, ce qui n'est pas toujours le cas lorsque les sociétés décomptent les voix dans la salle de manière manuelle.

Pourcentage de sociétés publiant le décompte précis des voix dans le procès-verbal



Au vu des très bons résultats obtenus, le thème de l'assemblée générale ne sera pas reconduit en 2013.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

CODES DE CONDUITE

Un code de conduite constitue le pilier d'une stratégie de durabilité, dans la mesure où il formalise les engagements de l'entreprise envers ses parties prenantes et identifie les principaux enjeux en matière de développement durable. Finalement, l'existence d'un code de conduite est un signal important de la part de l'entreprise qui entend se conformer aux lois et qui applique une culture d'intégrité en son sein.

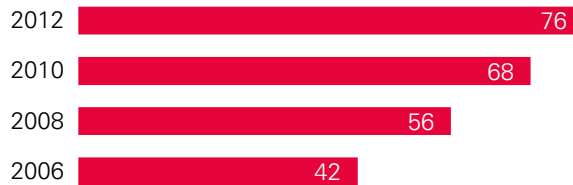
Depuis 2006, dans son dialogue avec les sociétés, Ethos encourage l'adoption et la publication d'un code de conduite. Le contenu du code et sa mise en œuvre sont des aspects centraux du dialogue. Ethos accorde par conséquent de l'importance à ce thème car un code de conduite est un instrument important pour la gestion des risques éthiques, environnementaux et sociaux auxquels une entreprise fait face.

En six ans, les pratiques en vigueur en matière de codes de conduite ont connu une évolution très positive. Compte tenu des progrès réalisés et des pratiques sur le plan international, Ethos a décidé d'élever le niveau de ses attentes et d'affiner ses critères d'analyse. Suite à l'introduction d'une méthodologie plus exigeante en 2012, les données relatives aux codes de conduite, ainsi qu'à leur contenu et leur mise en œuvre, ne sont pas toujours comparables avec les données historiques.

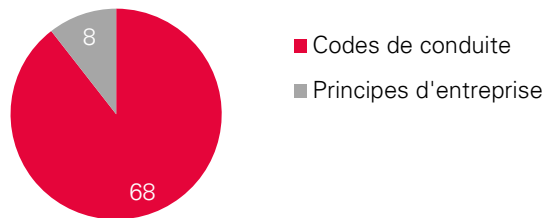
Codes de conduite en progression

Le nombre de codes adoptés et publiés a augmenté considérablement au cours des dernières années. En 2012, Ethos a introduit une nouvelle méthodologie. La distinction est à présent faite entre les codes à proprement parler et les principes d'entreprise qui ne sont pas formalisés dans un code de conduite. Ces derniers ne sont dorénavant plus considérés comme des codes de conduite.

Nombre de sociétés avec un code de conduite ou des principes d'entreprise publics



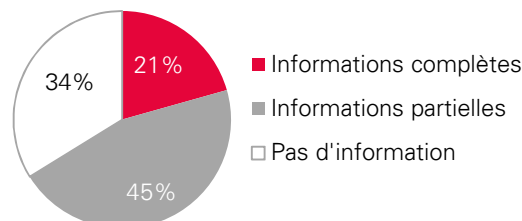
Répartition entre codes de conduite et principes d'entreprise publics (2012)



Informations lacunaires sur la mise en œuvre des codes de conduite

Ethos considère qu'il est important que les actionnaires puissent accéder à des informations relatives à la mise en œuvre du code sur le site internet de la société, dans le rapport annuel ou de durabilité. Cet aspect est systématiquement abordé dans le dialogue d'Ethos.

Informations relatives à la mise en œuvre du code de conduite (en % des sociétés qui ont adopté un code public)*



* 68 sociétés parmi les 99 plus grandes

REPORTING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

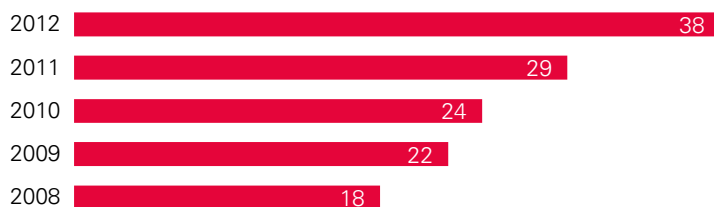
Publication de données environnementales et sociales

Les sociétés de l'univers EEP ont pour la plupart compris la nécessité de publier des informations extra-financière pertinentes dans leur rapport annuel, leur rapport de durabilité ou sur leur site internet. 67 sociétés communiquent des informations relatives à leur performance environnementale et sociale. En revanche, les autres sociétés ne publient que peu, voire pas d'information extra-financière, dans leur reporting annuel ou sur leur site internet.

Nette progression de l'application des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI)

En décembre 2010, Ethos a publié un document exposant ses attentes en matière de reporting environnemental et social. Ce document, destiné aux entreprises, se réfère explicitement aux lignes directrices de la « Global Reporting Initiative » (GRI) qui permettent d'établir un reporting environnemental et social de qualité. L'application de ces lignes directrices se généralise peu à peu, y compris auprès des petites et moyennes capitalisations.

Nombre de sociétés qui appliquent les lignes directrices GRI



Depuis 2006, Ethos encourage les sociétés à publier des données environnementales et sociales dans le cadre de leur reporting annuel. Ethos attache une importance majeure à ce thème, car ces informations permettent de comprendre et d'évaluer la performance extra-financière des sociétés. Elles permettent aussi d'estimer la manière dont les risques extra-financiers sont gérés par les entreprises.

A cet effet, Ethos demande aux entreprises de publier de manière systématique un reporting environnemental et social. La structure et le contenu de ce dernier doivent répondre à un certain nombre de principes reconnus sur le plan international. Lors de son dialogue avec les entreprises, Ethos conseille de s'inspirer des lignes directrices développées par la « Global Reporting Initiative » (GRI).

Au vu de l'amélioration considérable des pratiques des sociétés au cours des six dernières années, Ethos a décidé d'élever le niveau de ses attentes. Une méthodologie plus exigeante étant appliquée en 2012, les données relatives au reporting environnemental et social en 2012 ne sont pas toujours comparables avec les données historiques.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

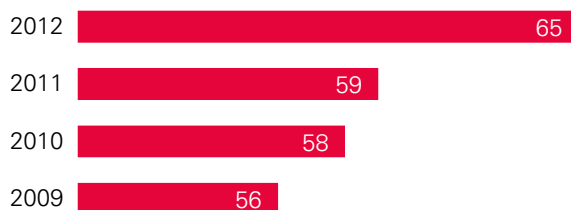
Le Carbon Disclosure Project (CDP) offre aux investisseurs des informations indispensables pour évaluer l'impact du changement climatique sur leurs placements. En effet, les réponses des entreprises fournissent de précieux renseignements sur les choix stratégiques, les risques et opportunités identifiés, les émissions générées, les mesures prises pour les réduire et, plus généralement, le niveau de préparation des entreprises interrogées face au changement climatique.

Le questionnaire du CDP a trouvé un écho grandissant auprès des sociétés suisses au cours des six années pendant lesquelles Ethos a mené l'enquête. Au vu des progrès réalisés en termes de reporting climatique, Ethos souhaite à présent passer à l'étape suivante. Il s'agit dorénavant de se concentrer sur le développement par les sociétés de stratégies climatiques pertinentes, ambitieuses et à long terme. Ethos va donc poursuivre le dialogue relatif au changement climatique de manière indépendante dans le cadre d'un thème d'engagement environnemental spécifique.

Taux de participation au Carbon Disclosure Project (CDP) en forte progression

Les efforts soutenus d'Ethos ont permis d'augmenter à nouveau le taux de participation au CDP en 2012. On peut se réjouir qu'en comparaison internationale, l'univers d'analyse suisse en 2012 affiche l'un des taux de participation les plus élevés (65%).

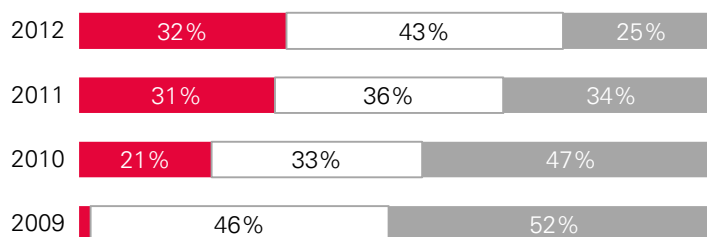
Nombre de sociétés qui participent au CDP (100 sociétés de l'univers d'analyse suisse du CDP)



Sensible amélioration de la qualité des réponses au CDP

Le « disclosure score » porte sur la qualité ainsi que sur l'exhaustivité des réponses des entreprises au questionnaire du CDP. Les scores sont établis sur une échelle normalisée de 100 points. En 2012, on observe à nouveau une amélioration de la qualité des réponses données par les sociétés suisses.

Pourcentage de sociétés en fonction de la qualité des réponses (100 sociétés de l'univers d'analyse suisse du CDP)



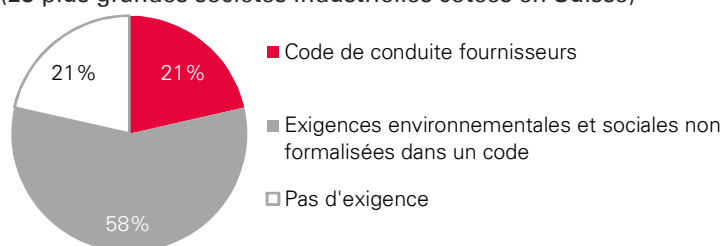
- Supérieur à 70
- Compris entre 50 et 70
- Inférieur à 50

GESTION DURABLE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Exigences environnementales et sociales vis-à-vis des fournisseurs

L'introduction de standards environnementaux et sociaux auprès des fournisseurs est un aspect clé d'une politique de gestion durable de la chaîne d'approvisionnement. Ceci est particulièrement important dans les sociétés industrielles. 22 des 28 sociétés cotées suisses du secteur industriel communiquent sur l'existence de telles exigences de manière plus ou moins complète. Néanmoins, seules six de ces 22 sociétés ont formalisé ces exigences dans un code de conduite fournisseurs public.

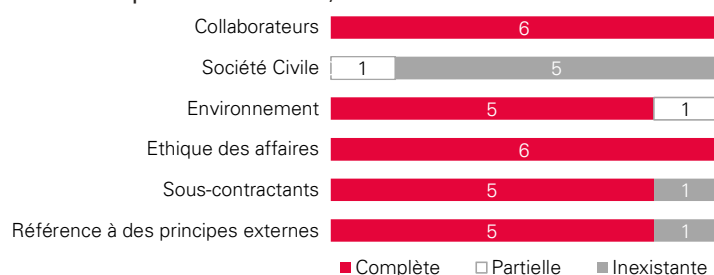
Exigences de durabilité des sociétés envers leurs fournisseurs (28 plus grandes sociétés industrielles cotées en Suisse)



Codes de conduite fournisseurs : Couverture des enjeux

Ethos attend que le contenu de ces codes couvre les enjeux principaux auxquels les entreprises font face tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. Il s'agit, par exemple, de l'application de normes de santé et de sécurité au travail, de l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, de la mise en place d'un système de management environnemental, et de la lutte contre la corruption. En outre, Ethos souhaiterait voir dans ces codes une référence à des normes fondamentales telles que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

Enjeux couverts par les codes de conduite fournisseurs (6 sociétés disposant d'un code)



Le secteur industriel suisse a connu une forte expansion internationale au cours de ces dernières années. Au vu de la compétition intense dans ce secteur, les entreprises ont été amenées à intégrer dans leur chaîne de valeur de plus en plus de fournisseurs situés dans des pays émergents, voire à y installer des sites de production.

Les risques environnementaux et sociaux liés à une mauvaise gestion de la chaîne d'approvisionnement sont significatifs (travail des enfants, travail forcé, suppression des libertés syndicales, etc.). Ces risques peuvent conduire à des problèmes majeurs au niveau de la réputation de l'entreprise.

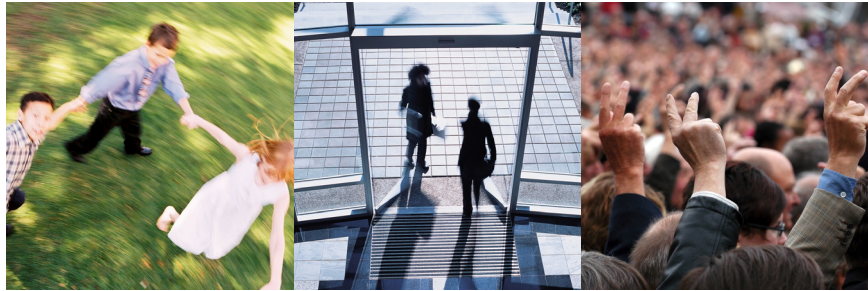
Ainsi, en 2012, Ethos a décidé d'engager un dialogue avec les 28 plus grandes sociétés industrielles cotées en Suisse afin d'explicitier ses attentes en termes de gestion durable de la chaîne d'approvisionnement. Dans le cadre de ce dialogue, Ethos encourage systématiquement les sociétés industrielles à adopter un code de conduite pour leurs fournisseurs. A ce jour, plus de la moitié de ces sociétés ont déjà témoigné de leur intérêt à poursuivre ce dialogue.

SOCIÉTÉS ANALYSÉES

ABB	Intershop	Swatch Group
Acino	Julius Bär	Swiss Life
Actelion	Kaba	Swiss Prime Site
Adecco	Komax	Swiss Re
AFG Arbonia-Forster-Group	Kudelski	Swisscom
Allreal	Kühne + Nagel	Swissquote
Aryzta	Kuoni	Syngenta
Ascom	Lem	Tamedia
Bâloise	Liechtensteinische LB	Tecan
Bank Coop	Lindt & Sprüngli	Temenos
Barry Callebaut	Logitech	Transocean
Basilea	Lonza	UBS
BCV	Luzerner Kantonalbank	Valiant
Belimo	Metall Zug	Valora
Berner Kantonalbank	Meyer Burger	Vetropack
BKW FMB Energie	Mobimo	Vontobel
Bobst	Nationale Suisse Assurances	VP Bank
Bucher Industries	Nestlé	Weatherford International
Burckhardt Compression	Nobel Biocare	Zehnder
Clariant	Novartis	Zuger Kantonalbank
Credit Suisse Group	OC Oerlikon	Zurich Insurance Group
Dätwyler	Panalpina	
Dufry	Pargesa	
EFG International	Partners Group	
Emmi	Phoenix Mecano	
Ems-Chemie	PSP Swiss Property	
Flughafen Zürich	Richemont	
Forbo	Rieter	
Galenica	Roche	
GAM Holding	Romande Energie	
Gategroup	Schindler	
Geberit	Schmolz + Bickenbach	
Georg Fischer	Schweiter Technologies	
Givaudan	SGS	
Helvetia Patria	Sika	
Holcim	Sonova	
Huber+Suhner	St. Galler Kantonalbank	
Implenia	Straumann	
Inficon	Sulzer	

ETHOS ENGAGEMENT POOL : MEMBRES (31.12.2012)

Aargauische Pensionskasse (APK)	Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction	Pensionskasse der Römisch-Katholischen Landeskirche des Kantons Aargau
Avifed Fondation de prévoyance	Caisse intercommunale de pensions (CIP)	Pensionskasse der SMS Concast AG
Caisse d'Assurance du Personnel de la Ville Genève et Services Industriels (CAP)	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	Pensionskasse der Stadt Frauenfeld
Caisse de pension CSEM	CAPUVA Caisse de prévoyance des travailleurs et employeurs du commerce de détail	Pensionskasse der Stadt Winterthur
Caisse de pension de la Construction du Valais (CPCV)	CCAP Caisse Cantonale d'Assurance Populaire	Pensionskasse des Katholischen Konfessionsteils für die Diözese St.Gallen
Caisse de pension des sociétés Hewlett-Packard en Suisse	CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle	Pensionskasse des Opernhauses Zürich
Caisse de Pension Merck Serono	Comunitas Vorsorgestiftung des Schweiz. Gemeindeverbandes	Pensionskasse Diakonat Bethesda Basel
Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)	Elite Fondation de prévoyance	Pensionskasse Ev.-ref. Gesamtkirchgemeinde Bern
Caisse de pensions de l'EVAM	Ente Ospedaliero Cantonale Fondo di Previdenza per il Personale EOC	Pensionskasse Post
Caisse de pensions du canton de Neuchâtel (Prévoyance.ne)	Fondation de prévoyance Artes et Comoedia	Pensionskasse Pro Infirmis
Caisse de pensions du personnel Alcorex	Fondation de prévoyance Coninco	Pensionskasse Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern
Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne	Fondation de prévoyance de Vedia SA	Pensionskasse SRG SSR idée suisse
Caisse de pensions du personnel de la Ville de Carouge	Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la société Air-Glacières SA	Pensionskasse Stadt Luzern
Caisse de pensions du personnel de Naef & Cie SA et des sociétés affiliées	Fondation de prévoyance skycare	Pensionskasse Stadt Zürich
Caisse de pensions Hrand Djvahirdjian	Fondation en faveur du personnel de la maison KBA-NotaSys S.A.	Pensionskasse Unia
Caisse de pensions Isover	Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance (FISP)	Pensionskasse von Krankenversicherungs-Organisationen Schweiz. Gewerkschaftsbundes Personalvorsorgekasse der Stadt Bern
Caisse de prévoyance de l'Etat du Valais (CPVAL)	Fondation rurale de prévoyance professionnelle	Personalvorsorgestiftung der Theatergenossenschaft Bern
Caisse de Prévoyance des Eglises et Associations Protestantes de Genève	Fondazione Ticinese per il 2 Pilastro	Personalvorsorgestiftung IVF HARTMANN AG
Caisse de prévoyance des établissements publics médicaux de Genève (CEH)	Fonds de prévoyance et de Retraite des Employés de la commune de Delémont (FRED)	Personalvorsorgestiftung Rapp AG
Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)	Jet Aviation Vorsorgestiftung	Previs - Personalvorsorgestiftung Service Public
Caisse de prévoyance du Canton de Genève (CIA)	Leica Pensionskasse	Prévoyance Santé Valais (PRESV)
Caisse de Prévoyance du Clergé du Diocèse Lausanne, Genève et Fribourg	Loyalis BVG-Sammelstiftung	Pro Medico Stiftung
Caisse de prévoyance du personnel communal de la ville de Fribourg	Luzerner Pensionskasse	Profelia Fondation de prévoyance
Caisse de retraite du Groupe DSR	Nest Sammelstiftung	Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge
Caisse de retraite Matisa	ÖKK Personalvorsorgestiftung	Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft
Caisse de retraite paritaire de l'artisanat du bâtiment du Valais (CAPAV)	Pensionskasse Basel-Stadt	Retraites Populaires
	Pensionskasse Bühler AG Uzwil	Spes Caisse de prévoyance du Diocèse de Sion
	Pensionskasse Caritas	Spida Personalvorsorgestiftung
	Pensionskasse der Ernst Schweizer AG	Stiftung Abendrot
		Versicherungskasse der Stadt St. Gallen



info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch

Ethos
Place Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56

Bureau de Zurich :
Ethos
Gessnerallee 32
CH-8001 Zurich
T +41 (0)44 421 41 11
F +41 (0)44 421 41 12